



# Projet fédéral 2009 - 2011



Fédération des Centres Sociaux  
et Socioculturels du Périgord  
2, rue Jeanne Vigier  
24750 BOULAZAC  
Tél. : 05.53.06.92.33 - 06.74.13.68.46  
Email : [fed-cs24@wanadoo.fr](mailto:fed-cs24@wanadoo.fr)

# Table des matières

---

Avant propos .....	p 2
Projet .....	p 4
Orientations générales .....	p 5
Actions 2009 .....	p 7
Démontrer .....	p 8
Qualifier .....	p 21
Soutenir .....	p 23
Animer le projet .....	p 25

# AVANT PROPOS

Notre société connaît une crise unique car elle est financière, sociale et économique. Les effets de celle-ci commencent à se faire jour.

Elle est associée à une réforme de l'état : la RGPP.

Alors qu'une évolution tend à rendre l'action publique à être moins présente dans les territoires, les fragilités individuelles et collectives sont plus fortes.

Face à ces évolutions nous devons reposer la question sociale dans nos projets.

Cela passe sans doute par s'interroger sur les rapports entre les centres sociaux et les enjeux sociétaux et suppose que l'examen des contextes locaux soit situé dans un mouvement plus global.

Nos équipements sont directement affectés par un certain nombre de phénomènes aux effets incontestables, tant sur l'orientation de leur projet social que sur leurs pratiques quotidiennes.

## ***Des défis sociétaux à relever***

---

Un certain nombre de grands défis sociétaux sont repérables, auxquels les centres sociaux devront apporter des réponses dans la période à venir.

Parmi eux paraissent significatifs :

- La question de l'alimentation : la baisse du pouvoir d'achat posera la question de l'alimentation de façon centrale : épicerie solidaire et sociale ;
- Le droit des usagers : la place et la parole des usagers deviennent centrales. Des projets comme : paroles d'usagers à la participation des habitants et droits et devoirs en question sont des pistes d'actions possibles ;
- La transformation des activités économiques et le développement de technologies nouvelles (communication) ;
- La reconfiguration des territoires, caractérisés par de nouveaux rapports qui touchent autant les agglomérations urbaines en extension que les espaces ruraux en recomposition ;

- Les nouveaux équilibres intergénérationnels, avec la diminution du nombre des plus jeunes et l'augmentation des personnes âgées : projet P'art âges ;
- Le partage des temps sociaux, qui s'accroît entre présence au travail, temps de relations familiales et extension du temps "libéré" ;
- Les transformations de la famille, qui s'accompagnent d'une fonction parentale fragilisée et d'une recomposition des rôles symboliques familiaux ;
- Les incertitudes sur le devenir des jeunes : leur insertion scolaire et professionnelle, leur place et leur intégration dans la société.

Dans une période où les points de repères sociétaux se modifient, l'enjeu de notre réseau réside dans notre capacité collective à :

- Elaborer une pensée prospective commune, à définir des priorités pour les années à venir ;
- Mettre en œuvre l'animation globale, contribuer au développement social ;
- Mettre en mouvement les potentialités des membres du réseau – militants, bénévoles et professionnels ;
- Mieux comprendre les problématiques sociétales dans leur complexité, en débattre collectivement, rechercher des réponses appropriées ;
- Connaître les ressources et contraintes de nos partenaires pour anticiper les démarches à poser.

### **EN D'AUTRES TERMES**

---

**C'EST ELABORER LOCALEMENT DES PROJETS SOCIAUX LOCAUX IMPREGNES D'EXIGENCES GLOBALES.  
CETTE AMBITION D'ETRE RECONNU COMME UN ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, NOUS OBLIGE AUJOURD'HUI ENCORE PLUS QU'HIER A NOUS INTERROGER SUR LA CONDUITE DE NOS ACTIONS ET LEURS EVOLUTIONS DANS LE TERRITOIRE.**

# PROJET 2009

## **RAPPEL DES PRINCIPES FONDATEURS**

---

La Fédération Départementale des Centres Sociaux du Périgord se donne toujours comme axes :

1. représenter et coordonner ;
2. soutenir les acteurs et leurs projets ;
3. accompagner.

Les principes fondateurs de la Fédération Départementale des Centres Sociaux du Périgord, conformément à la circulaire CNAF n° 56 du 31/10/95 étaient de :

- Réaffirmer, actualiser le principal « les habitants au coeur du projet ».
- Bâtir du collectif à partir de la diversité des apports de chaque structure.
- Favoriser la reconnaissance des diversités : géographiques, culturelles...
- Favoriser la rencontre des individus et des familles, le rebond des associations, enfin promouvoir une vie sociale de qualité pour les populations.
- Développer le partenariat entre les acteurs de la vie locale et les institutions représentatives à travers la mise en oeuvre d'actions communes.
- Mettre en synergie des actions visant la promotion des Centres Sociaux.
- Participer aux différents dispositifs de droit commun : politique de la ville, contrats de pays, schémas départementaux, Leader plus.

## ORIENTATIONS GENERALES 2009/2011

---

L'Assemblée Générale 2007 de la Fédération Départementale des centres sociaux du Périgord affirmait l'ambition de consolider la place des centres sociaux dans le développement social de leur territoire.

En effet, après un travail de reconnaissance sur le plan régional et national (conventions partenariales, portage de missions nationales, accueil de l'Assemblée Générale de la FCSF,...), l'enjeu est de mettre d'avantage notre outil au service du développement des projets locaux.

Cette ambition nécessite un socle commun d'objectifs dont le projet fédéral sera garant.

### **Ce que nous voulons représenter...**

#### Des acteurs responsables

---

- Promouvoir la charte des centres sociaux et son appropriation par les centres ;
- Construire et affirmer une « culture commune » autour des valeurs de la charte en lien avec nos pratiques ;
- Accompagner les bénévoles dans la prise de responsabilité.

#### Des centres sociaux autonomes et fédérateurs sur leur territoire

---

- Accompagner les centres sociaux sur les trois leviers que sont le projet (méthodologie, analyse,...), les moyens humains (formation, mutualisation,...) et les moyens financiers (mutualisation, analyses, stratégies de recherche collective de financement,...) ;
- Aider les centres à démontrer leur capacité d'expertise et de réponses partagées sur leur territoire.

#### Des centres sociaux solidaires et agissant ensemble

---

- Développer la coopération au sein du réseau
- Etre en veille et favoriser le débat sur les préoccupations communes
- Poursuivre la démarche de développement du réseau

## Une fédération connue et reconnue par son propre réseau

---

- Réaffirmer le principe de l'adhésion/reconnaissance ;
- Formaliser les conditions d'intervention dans les centres (proposer des outils de veille, définir la mission d'alerte et d'intervention,..) ;
- Dynamiser la présence fédérale dans les centres ;
- Améliorer l'information vers le réseau.

## Une fédération connue et reconnue en externe

---

- Représenter les centres sociaux ;
- Communiquer sur les savoir-faire et l'utilité sociale du centre social sur un territoire ;
- Développer le partenariat autour des centres sociaux.

# ACTIONS 2009

DEMONTRER



QUALIFIER



SOUTENIR



ANIMER LE PROJET



## Démontrer ...

---

- **Aider les centres à démontrer leur capacité d'expertise et de réponses partagées sur leur territoire**
- **Développer la coopération au sein du réseau**
- **Communiquer sur les savoir-faire et l'utilité sociale du centre social sur un territoire**
- **Développer le partenariat autour des centres sociaux**
- **Etre en veille et favoriser le débat sur les préoccupations communes**

### Comment ?

---

Mobiliser, autour d'un thème, le réseau sur un temps fort départemental :

- Sur une période, mise valeur de la pratique des centres sur leur territoire (animations, débats, ...)
- Organisation d'une manifestation rassemblant le réseau sur un même site (l'accueil dans les centres sociaux en déficit d'image sera privilégié)

### Pourquoi ?

---

- Légitimer le centre social sur son territoire
- Développer le partenariat autour du projet « centre social »
- Communiquer collectivement sur la place des centres sociaux dans le développement social local

# Les centres sociaux

1. Acteurs de l'égalité des droits et animateurs de la citoyenneté
2. Espace d'initiatives et de construction de paroles collectives
3. Acteurs du développement culturel sur les territoires
4. Animateurs des solidarités de voisinage et de l'échange intergénérationnel
5. Promoteur des solidarités de territoire et de l'économie sociale et solidaire
6. Les centres sociaux dans la lutte contre les discriminations

# 1. Centres sociaux acteurs de l'égalité des droits et animateur de la citoyenneté

---

## *Les Droits et les devoirs en question...*

***« Otez à un peuple ses droits, il est esclave...  
Otez à un peuple ses devoirs, il est sauvage... »***

Le centre social est amené dans la pratique de ses missions à faire de nombreuses références aux droits et aux devoirs (obligations).

De plus le rapport aux droits et aux devoirs évolue.

L'apparition du droit opposable met en évidence une autre logique. Le droit opposable est un droit qui permet à tout citoyen de faire condamner par la justice, toute autorité publique qui ne respecte pas la loi.

Cette approche des droits et devoirs peut nous amener à traiter des questions qui traversent la famille, l'école, insertion, la santé, la jeunesse, l'éducation, la discrimination....

Nous souhaitons à travers une semaine autour « des droits et devoirs en question ? » développer, valoriser, partager des initiatives, des actions favorisant le mieux vivre ensemble.

Car nous pouvons penser le droit comme technique de l'organisation de la société et les devoirs comme des obligations que l'on accepte par la loi, les convenances et sans doute les circonstances.

Cette semaine autour des droits et devoirs en question se veut favoriser l'interaction entre les personnes de différentes générations et les décideurs locaux (élus, administrations ...), en leur donnant l'occasion de vivre concrètement des activités et des temps de réflexion communs.

Ce sera l'occasion de démontrer comment les centres sociaux sont acteurs de l'égalité des droits et d'animations de la citoyenneté.

La démarche consistera à recenser et mettre en valeur les initiatives portées ou soutenues par les centres sociaux sur deux thèmes : (Actions, animation de débats,...)

## Centre social et accès aux droits, à l'égalité...

---

- Comment le centre social intervient-il sur l'accès aux droits et à l'égalité des chances (RSP, Relais ANPE, Info droit, Départ en vacances famille...) ?
- Comment un centre social, grâce à sa capacité d'innovation, peut-il pallier au déficit d'accès aux droits et informations sur un territoire ? (Mobilité, travail partenarial, permanences,...)
- En quoi le centre social n'est pas en ce domaine qu'un guichet ?
- Quelle plus value pour le territoire et ses habitants ?...

## Centre social et devoirs citoyens...

---

- Comment le centre social favorise t-il la coéducation sur un territoire ?
- Comment le centre social anime la citoyenneté sur un territoire ?

### **Il s'agit de créer un temps fort pour aider à :**

- Construire des actions
- Faire connaître et reconnaître les initiatives existantes
- Réfléchir et débattre sur les relations entre les générations, les habitants...
- Créer une dynamique partenariale non sectorisée

## Objectifs généraux

---

- Rompre l'isolement,
- Renouer des liens sociaux,
- Redonner une place, un rôle à chacun dans le respect de tous,
- Générer une dynamique créant à la fois réflexion et action commune.

## 2. Centres sociaux... espaces d'initiatives et de construction de paroles collectives

---

### *Paroles Partagées : de la parole de l'utilisateur à la participation de l'habitant*

**« Il n'y a pas de gens qui ne s'entendent pas...  
il y a que des gens qui n'ont jamais discuté... »**

Les Mouvements d'éducation populaire dont les centres sociaux sont acteurs, sont naturellement des lieux d'éducation et de formation permanente.

Un des moyens de cette éducation permanente est l'échange et la confrontation entre les idées, les savoirs et les personnes.

Cela implique que soit partagée une parole précise, claire et efficace.

Trop souvent, ces lieux existent de manière informelle. Les moments de discussion organisés, comme moment de l'action de l'éducation populaire ont parfois été mis en sommeil dans nos projets.

Nombreux sont les mouvements d'éducation populaire qui ont l'ambition de renouer avec cette tradition de l'éducation populaire :

- confronter les points de vue, et donc s'obliger à les formuler clairement...
- parler pour être compris,
- pouvoir s'emparer d'une pensée, pour présenter un argumentaire.

Nous sommes convaincus que ces actions sont autant de facteurs qui participent au développement culturel.

Pour cela, six fédérations d'éducation populaire ont souhaité travailler en commun durant l'année 2008 et développer sur le territoire national des « lieux de paroles partagées », rejoignant ainsi le concept d'Université Populaire.

La fédération des centres sociaux du Périgord a porté en 2008 le projet « Paroles Partagées » sur le plan régional.

Certains centres sociaux du département y ont participé.

Le bilan de cette opération prouve que :

- Le centre social est un acteur du mouvement d'Education populaire qui anime le partage de la parole dans son organisation comme dans ses projets. (Notre façon d'agir)
- Le projet « Paroles Partagées » consolide l'image des centres sociaux comme espace d'initiative et de parole.
- « Paroles Partagées » est réellement source d'analyse de nos pratiques en matière de participation des habitants.

## De quoi s'agit-il ?

Valoriser, évaluer, expliciter, capitaliser et mutualiser les actions menées par les centres sociaux du Périgord dans l'animation de lieux de débats qui permettent une parole citoyenne.

Ces lieux sont divers chaque centre a mis au point des méthodes de travail spécifique et des pédagogies appropriées à son propre public.

Ces méthodes ne sont malheureusement pas toujours connues hors du centre qui les porte. Or elles peuvent être des points de ressources pour chacun des adhérents du réseau.

### Premier objectif

---

Réaliser un inventaire problématisé des actions menées par les différents centres sociaux.

### Second objectif

---

Faire connaître ces méthodes, en dégager les enseignements et permettre ainsi une véritable réappropriation.

Invitation sera faite aux fédérations de Gironde et des Pyrénées Atlantiques de se joindre à ce projet afin de lui donner une dimension régionale.

La première partie du projet sera consacrée :

- A la capitalisation des expériences réalisées et à l'accompagnement de nouvelles initiatives impulsées par ce projet sur l'ensemble de notre réseau,
- A la problématisation et la qualification des pratiques.

La seconde partie sera consacrée :

- à l'échange du « faire savoir » par la mise en place d'une rencontre départementale ou régionale

Cette rencontre sera l'occasion de démontrer l'action des centres sociaux, d'échanger sur les expériences, et d'envisager comment le réseau s'approprie ce travail (Formations, projets communs,....)

## Enjeux

---

- **Sociétaux** : Dans une société où la communication se substitue à la parole, redonner toute sa place à la parole co-construite ainsi qu'au débat permettant le projet
- **Stratégiques** : Donner plus de visibilité à des actions qui se mènent dans les centres sociaux sur ce terrain. Mieux appréhender des méthodes de travail et des méthodes de participation à la prise de parole de citoyens qui ne sont pas, à priori, confrontés à cette possibilité
- **Institutionnels** : Contribuer à la reconnaissance auprès des pouvoirs publics du rôle des centres sociaux dans le développement social local
- **Politiques** : Avancer dans la coopération et l'alliance entre fédérations d'Aquitaine.

### **3. Centres sociaux acteurs du développement culturel sur les territoires**

---

#### ***Culture : Le développement culturel au service du développement social local.***

La question du développement culturel prend une place de plus en plus importante dans les projets centres sociaux. Des centres sont amenés à être les coordinateurs des conventions culturelles. Dès lors, la nécessité de construire un projet culturel devient une évidence.

Fort de cette expérience, ils ont dressé un diagnostic mettant en évidence la nécessité et l'envie d'initier une formation/action sur l'élaboration d'un projet culturel.

La dimension culturelle s'inscrit dans la réflexion des centres sociaux mais doit encore trouver toute sa place dans le projet d'animation et le projet social de ces équipements. Elle repose souvent sur :

- L'intérêt d'un professionnel ou d'un noyau d'habitants et n'est pas suffisamment inscrite dans un travail d'équipe,
- L'hétérogénéité des niveaux de pratiques artistiques et de formations des professionnels engendre des difficultés sur la conduite des projets culturels,
- Le travail avec les artistes et les institutions culturelles est complexe et nécessite une meilleure connaissance mutuelle.

#### ***Centre social et culture...***

---

L'animation globale, axe central du projet social, vise au « mieux vivre ensemble » sur les territoires d'intervention de nos structures.

Le concept du centre social s'appuie sur : l'habitant auteur de ce « mieux vivre ensemble » sur son territoire.

C'est la participation de tous avec la richesse de chacun qui guidera ce projet de territoire.



Nous pouvons aborder la culture sur 3 axes :

- La culture comme ensemble de pratiques d'usages, de coutumes, on parlera de patrimoine (Connaître d'où je viens et avec qui je construis mon présent et mon avenir...)
- La culture comme ensemble de pratiques scientifiques et techniques (Pouvoir maîtriser les éléments qui m'entourent ...)
- La culture par l'œuvre esthétique qui fera appel à la sensibilité et au goût. (Savoir échanger sur sa sensibilité, comprendre ce qu'a voulu me dire l'autre, pouvoir m'exprimer autrement...)

Très vite nous nous rendons compte que la culture est source de rencontres et d'échanges qui enrichissent le projet du « Mieux vivre ensemble ».

### **Un terrain favorable...**

---

**Le conseil général de la Dordogne** est sensible à une démarche commune.

Bon nombre de centres sociaux ont tissé un partenariat local avec le Conseil Général par l'intermédiaire de la « Convention de développement culturel en milieu rural » ou au travers du « Contrat Urbain de Cohésion Sociale ».

Les centres sociaux ont une pratique intéressante en matière de développement culturel soit par la réalisation de diagnostic culturel de territoire, soit par des projets de sensibilisation à l'action culturelle, soit par des projets co-construits avec les artistes d'un territoire (Résidence d'artistes, projets intergénérationnels,...)

### **Le projet**

---

Il s'agit de mettre en place un espace de formation /action qui aura pour objectif de :

- Repérer et impulser les capacités à innover des centres sociaux en matière de développement culturel sur leur territoire,
- Construire les alliances nécessaires avec les partenaires de l'action culturelle en les invitant à nos travaux,
- Qualifier nos équipes salariés et bénévoles par la rencontre et la formation avec les professionnels de la Culture ou plutôt des actions culturelles.

## **Parcours de formation autour du projet de développement culturel de territoire**

---

- Centre social / centre socio-culturel / centre social et culturel ...  
L'action du centre social dans l'accès à la culture, l'action culturelle au service du projet centre social,
- Comment et quand travailler avec les professionnels de la culture,
- La collaboration avec l'artiste,
- Formation des animateurs à la sensibilisation des publics, et aux techniques artistiques.

## 4. Centres sociaux animateurs des solidarités de voisinage et de l'échange intergénérationnel.

---

### *Bien vieillir ensemble / P'art'âges*

La fédération des centres sociaux du Périgord a impulsée en 2005 un chantier mettant en valeur les capacités à agir de notre réseau en ce qui concerne le vieillissement de la population et les solidarités intergénérationnelles.

Elle porte d'ailleurs une mission nationale sur ces questions.

Notre réseau intervient sur ce champ de différentes façons :

- Projet « P'art'âges » (Voir référentiel)
- « Café des âges »
- Semaine de l'intergénération
- « Mamans mamies solidaires »

### *Projet*

---

S'appuyer sur le référentiel « P'art'âges » pour poursuivre le travail entrepris depuis 2005 et créer un temps fort départemental sur la question des solidarités de voisinage et la capacité des centres sociaux à innover dans la lutte contre l'isolement et l'exclusion.

### *Objectifs*

---

Créer une plateforme départementale de promotion de la solidarité de proximité :

- Enquête participative pour identifier les attentes et potentialités : « **Sond'Agés** »,
- Mise en place d'un dispositif d'animation pour créer des relations de voisinage : « **L'Entour'Agés** »,
- Former à l'engagement bénévole,
- Organiser des débats dans les territoires sur le « Mieux vivre ensemble ».

## 5. Centre social promoteur des solidarités de territoire et de l'économie sociale et solidaire

---

### *Création d'un réseau solidaire*

**Les centres sociaux du Périgord sont des foyers d'initiatives solidaires sur leur territoire.**

Par des actions ponctuelles ou des projets plus pérennes, ils répondent aux besoins précis des habitants.

Leur disponibilité, leur proximité et leur expérience de la participation des habitants à l'expertise des besoins et à la construction collective de réponses adaptées les placent comme un des acteurs important de l'économie sociale et solidaire.

La fédération souhaite mettre en valeur cette capacité d'agir démontrant ainsi la plus value du centre social sur un territoire.

Ainsi, durant une semaine, chaque centre social, ouvrira ses portes sur les activités de solidarité qu'il anime.

Cette semaine sera l'occasion pour le réseau des centres sociaux d'animer localement des débats sur la question des solidarités et de l'économie sociale et solidaire.

Par ce projet, se sera l'occasion pour la fédération de recenser les expériences portées ou envisagées par le réseau (Vestiaire, Epicerie sociale et solidaire, solidarité de voisinage,...), d'étudier leur transférabilité et de développer le partenariat autour de ces actions.

## **6. Les centres sociaux dans la lutte contre les discriminations**

---

### ***Centres sociaux spécifiques Gens du voyage***

Le réseau compte parmi ses adhérents 2 centres sociaux spécifiques « Gens du voyage » :

- Association Centre social « d'ici et d'ailleurs » à Bergerac
- Association Centre social « Ecoute le voyage » Agglomération Périgourdine

Ces projets ont pour objectifs l'accompagnement social et l'insertion des gens du voyage sur leurs territoires.

Après 5 et 6 années d'expériences, les équipes souhaitent analyser leurs pratiques et étudier l'impact d'un centre social spécifique « gens du voyage » sur son territoire.

Ce travail avec leurs partenaires doit permettre une lecture commune de l'évolution de ces projets sur le département de la Dordogne.

### ***Quelques questions déjà présentes :***

---

- La question du travail de proximité et de l'itinérance
- Centre social « gens du voyage » et familles sédentarisées
- La couverture géographique des projets
- Quel est l'impact de la démarche centre social sur l'action ?

## Qualifier,...

---

- Accompagner les bénévoles dans leur prise de responsabilité,
- Accompagner les centres sociaux sur les trois leviers que sont le projet, les moyens humains, les moyens financiers,
- Développer les coopérations au sein du réseau,
- Dynamiser la présence fédérale.

**Mettre en place un soutien concret aux centres sociaux du réseau pour agir au service d'un projet d'éducation populaire.**

### *Des actions de qualification de nos projets*

#### *Objectifs opérationnels :*

---

Mettre en place une dynamique d'échanges et de construction d'outils :

- Elaborer un état des lieux des savoir-faire et des besoins existants et mettre en place des actions de formation et d'échange des pratiques à l'interne de la Fédération départementale,
- Elaborer un plan de formation externe (EDEC).

Cet axe de travail doit permettre :

- D'accompagner les acteurs du réseau dans leurs responsabilités,
- De qualifier les projets et donc, crédibiliser notre réseau (Gestion des ressources, vie associative, méthodologie de la participation,...),
- De constituer une « boîte à outils » facilitant l'accueil des nouveaux administrateurs et professionnels,
- De mutualiser avec les autres fédérations d'Aquitaine.

L'état des lieux se réalisera par :

- Des rencontres des administrateurs
- Des réunions des directeurs

- Une Participation aux CA des centres sociaux

## **Accompagnement dans les travaux de renouvellement et d'étude de faisabilité et/ou de préfiguration**

### **Animation d'un travail collectif**

---

Tout au long de l'année, la fédération départementale organisera des temps d'échanges sur chaque phase du processus de renouvellement du contrat de projet, avec les équipes salariés et bénévoles, selon un calendrier établi collectivement.

Ces rencontres pourront être co-animées avec intervenant et auront pour objectif, à la fois de mutualiser les compétences, d'échanger sur les éventuelles difficultés, de constituer une « boîte à outils » des méthodes.

Les partenaires comme la CAF, la MSA et le Conseil Général pourront être conviés dans certaines étapes du travail.

### **Accompagnement individuel**

---

Dans le cadre du plan de développement des centres sociaux, et dans sa fonction d'appui technique, la fédération accompagnera les porteurs de projet (Renouvellement, aide à la décision et étude de préfiguration) qui le souhaiteront selon un cahier des charges préétablie.

# Soutenir...

---

- Accompagner les centres sociaux sur les trois leviers que sont le projet, les moyens humains, les moyens financiers,
- Aider les centres sociaux à démontrer leur capacité d'expertise et de réponses partagées sur leur territoire,
- Etre en veille et favoriser le débat sur les préoccupations communes,
- Dynamiser la présence fédérale,
- Favoriser l'information vers le réseau,
- Développer le partenariat autour des centres sociaux.

## **Soutenir nos projets dans leur environnement**

### ***Vers des pactes de coopération pour rendre possible des contrats de projets de développement social participatif.***

Le contexte de décentralisation, le risque de fragilisation du projet centre social par la mise en place de dispositifs publics et de son «instrumentalisation» nous obligent à encourager l'engagement des partenaires (avec comme point d'appui l'agrément donné par la CAF), autour de l'élaboration des contrats de projet des centres sociaux.

Il s'agit, pour ce faire, d'élaborer des pactes de coopération pluri partenariaux et pluriannuels, sorte de référentiels, labels de qualité et de la cohérence au projet centre social sur un territoire.

Par définition, le pacte est un engagement politique de plusieurs acteurs autour de finalités partagées dans un souci d'universalité.

Ce travail doit se faire tant sur le plan local (Centre social/Collectivités locales/CAF /MSA/Conseillers généraux) que départemental (Fédération/CAF/MSA/Conseil Général/Etat).



## **Objectifs opérationnels :**

---

### **Sur le plan local :**

- Organisation de rencontres locales expliquant les enjeux de l'animation globale sur le territoire du centre social. Ces rencontres seront préparées et animées avec les équipes de centres sociaux concernés.
- Réalisation d'outils de communication en direction des élus et associations expliquant ce qu'est un centre social (plaquettes, Vidéo,...)
- Animation d'événements fédéraux sur les territoires sur lesquels le centre social est fragilisé.

### **Sur le plan départemental :**

- Une campagne de presse,
- Proposer à la chaque centre de réaliser dans l'année un article dans la presse locale, mettant en valeur la plus value d'un centre social (de l'animation globale) sur son territoire. Treize centres sociaux/1 article par mois = 1 article tous les mois,
- Rencontres avec les Conseillers Généraux et élaboration d'une lettre commune reconnaissant l'impact de l'animation globale sur le territoire de la Dordogne,
- S'appuyer sur les alliances déjà existantes (Convention de développement culturel en milieu rural, PDI, ...) pour consolider le partenariat entre les centres sociaux et le Conseil Général.

## **Un observatoire social et économique**

---

Création d'un observatoire social et économique pour travailler sur l'autonomie du projet.

Il aura pour fonction de veiller sur la santé des centres sociaux, mais aussi de déterminer et de construire des outils de pilotage du projet (stratégie de gestion, alerte sur les éventuels déficits d'action, outils de négociation avec les partenaires)

Il sera animé par la commission finance de la fédération.

# Animer... le projet

---

- Réaffirmer le principe d'adhésion/reconnaissance,
- Formaliser les conditions d'intervention dans les centres (proposer des outils de veille, définir la mission d'alerte et d'intervention,...),
- Dynamiser la présence fédérale dans les centres,
- Améliorer l'information vers le réseau,
- Représenter les centres sociaux,
- Communiquer les savoir-faire et l'utilité sociale du centre social sur son territoire,
- Développer le partenariat autour des centres sociaux.

## ***Pour une fédération connue et reconnue à l'interne et à l'externe de son réseau...***

### LES INSTANCES

---

Elles doivent être mobilisatrices, démonstratives et accessibles.

#### ***Assemblée générale ordinaire***

---

L'assemblée générale doit être un moment fort pour notre réseau.

Instance souveraine elle doit démontrer de sa richesse et donc susciter la participation.

Événement communicant elle peut renforcer la place d'un centre social sur son territoire.

Aussi, chaque centre social pourra accueillir l'assemblée générale ordinaire sur son territoire.

Ce sera l'occasion pour ses acteurs de sensibiliser son territoire au projet d'animation globale qu'il anime.

L'assemblée générale sera inscrite dans une journée conviviale d'animation et de débats animée par l'ensemble des centres sociaux du réseau.

## **Le Conseil d'administration**

---

Organisés tous les trimestres, les conseils d'administration seront également accueillis par les centres sociaux volontaires.

Cette démarche vise à dynamiser la présence du projet fédéral dans la réalité des structures et favoriser l'ouverture entre les centres sociaux.

## **Les commissions**

---

Afin de doter la fédération d'outils de pilotage de son projet, le bureau met en place des commissions de travail dédiées à des questions particulières.

Ouvertes aux membres du CA, elles pourront faire appel à des experts si besoin.

C'est ainsi qu'a été mis en place la « Commission Finances » chargée de mettre en place la comptabilité analytique, de suivre le plan de trésorerie et analyser les coûts

Cette commission participera à l'élaboration de l'observatoire social et économique.

## **Les rencontres des administrateurs**

---

Organiser chaque trimestre, c'est l'occasion pour l'ensemble des administrateurs membres de bureaux des centres sociaux du réseau, d'échanger sur leurs statuts d'administrateur de centre social.

Cet espace de veille permettra de recenser les besoins d'accompagnement et de formation.

## **Les rencontres des directrices et directeurs**

---

Organiser toutes les 6 semaines sur une journée, c'est l'occasion pour les cadres de faire le point sur l'actualité du réseau (le matin) et de mettre en place un temps de travail collectif (l'après midi) sur des préoccupations communes.

Selon la nécessité des chantiers engagés, d'autres temps de rencontre seront mis en place à leur initiative.

## L'UNION REGIONALE DES FEDERATIONS DES CENTRES SOCIAUX D'AQUITAINE

---

- Participation aux travaux de l'Union régionale des fédérations des centres sociaux d'Aquitaine,
- Portage de l'emploi et des frais de gestion de la mission EDEC.

## UN PLAN DE COMMUNICATION

---

- Mobiliser les administrateurs comme relais de communication,
- Les rencontres des administrateurs, la présence de certains dans les instances fédérales régionales et nationales, leur participation aux rencontres avec les partenaires doivent permettre de relayer l'information sur l'actualité du réseau et ses enjeux dans les structures,
- Présence des représentants fédéraux (administrateurs et délégué) dans les instances des centres sociaux,
- Création d'outils de communication inter centres :
  - Création d'une affiche d'information sur l'actualité des centres « INFO'CENTRE »,
  - Mise à disposition d'une exposition présentant notre réseau,
  - Réalisation d'une plaquette de communication sur l'animation globale en direction des partenaires locaux (Elus, association, institution,...).